

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
079-217900240-20230606-20230607-DE
Date de télétransmission : 08/06/2023
Date de réception préfecture : 08/06/2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le 6 juin à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 25 mai 2023,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 18
Présents : 12
Votants : 9
(dont 0 mandat)

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,
Catherine PINEAU, Éric MILLET, Christelle GIRAUD,
Pierre ABRIAT et Karine VILLANNEAU
Absents excusés : Anne-Claire AUGEREAU qui a donné mandat Catherine PINEAU
Cécile THOMAS qui a donné mandat à Éric CUSEY
François GUILLOT, Thibault BONNANFANT et
Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Absente : Manuella REAUTE

Secrétaire : Pascal LEFEVRE

Affiché le 8 juin 2023

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

DEMANDE DE SUBVENTION REÇUE EN MAIRIE (délibération n° 2023-06-07)

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,
Considérant la demande de subvention de l'association Azay-le-Brûlé
Patrimoine et Paysage, pour l'organisation des carnets d'Azay à Mons et
Puyblain, ainsi que le cinéma en plein air le 19 août 2023 et les journées
européennes du patrimoine avec la présentation des écoles d'Azay à
travers le temps et une visite de la mairie-école de Cerzeau les 16 ou
17 septembre 2023,
Considérant le coût des prestations de 1 955 €,
Considérant la demande d'aide de 1 500 € pour équilibrer le budget de
l'association,

Le conseil municipal, par un vote unanime des votants (Louis-Marie
MERCERON, Éric CUSEY et Catherine PINEAU) ne participant pas au
vote), accorde une subvention de 1 500 € à l'association Azay-le-Brûlé
Patrimoine et Paysage pour l'organisation des carnets d'Azay à Mons et
Puyblain, le cinéma en plein air et les journées européennes du
patrimoine.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX



Le secrétaire de séance,
Pascal LEFEVRE

